

Conditions générales d'utilisation

Bienvenue ! Les présentes conditions constituent le contrat entre vous et la société Sage identifiée ci-dessous, et régissent votre utilisation des Services.

1. Définitions

Le terme « **Société affiliée** » désigne toute entité qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec l'entité concernée, le terme « contrôle » désignant la détention ou le contrôle, direct ou indirect, d'au moins la majorité des droits de vote au sein de l'entité, ou, à défaut, le pouvoir de diriger la gestion et les politiques de l'entité. Une entité n'est considérée comme une Société affiliée que tant que ce contrôle perdure.

Le terme « **Contrat** » désigne les présentes conditions générales, les Conditions spécifiques au service, votre ou vos Commandes, le Contrat de traitement des données, la Déclaration de confidentialité, ainsi que toutes les pièces jointes, tous les appendices et toutes les annexes s'y rapportant, ou tout autre document ou conditions générales auxquels il y est fait référence.

Le terme « **Résultats générés par l'IA** » désigne le contenu généré et renvoyé à un Utilisateur à la suite d'une demande de cet Utilisateur ou de l'utilisation d'une IA générative dans le cadre des Services ou intégrée à ceux-ci.

« **Données d'entrée IA** » désigne toute donnée saisie dans un système d'IA, par vous ou par tout Utilisateur, y compris (sans s'y limiter) les invites, requêtes et instructions (quel que soit le support ou le format), à l'exclusion : (a) des invites d'instructions, des injections contextuelles, des entrées au niveau du système ou de tout autre contenu technique fourni par ou pour le compte de Sage ; ou (b) des données de personnalisation ou de réglage fin fournies par Sage.

Le terme « **Données d'IA** » désigne, collectivement, les Données d'entrée d'IA, les Données de sortie générées par l'IA et toute donnée dérivée de celles-ci ou les contenant.

Le terme « **Politique relative à l'IA** » désigne toute politique que nous publions ou mettons à disposition de temps à autre (y compris toute modification apportée à celle-ci) et qui contient les exigences et restrictions applicables à l'utilisation des systèmes d'IA par vous et vos utilisateurs.

Le terme « **Système d'IA** » désigne toute technologie, tout système, tout modèle, tout outil ou toute fonctionnalité d'intelligence artificielle, y compris l'apprentissage automatique, l'apprentissage profond, l'IA générative, ainsi que toute fonctionnalité ou capacité d'IA autonome, semi-autonome ou agentique.

« **API** » désigne notre interface de programmation d'applications pour les Services, telle que mise à jour de temps à autre à notre discrétion.

Le terme « **application** » désigne un logiciel conçu pour fonctionner sur un appareil mobile et qui vous permet, à vous et à vos utilisateurs, d'accéder aux Services et de les utiliser conformément au présent Contrat, lorsque nous mettons une telle application à votre disposition.

Le terme « **Jour ouvré** » désigne un jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié dans la province de l'Ontario, au Canada, lorsque les banques de Toronto, en Ontario, sont ouvertes.

Le terme « **Données client** » désigne les données, informations, fichiers, photos, documents ou éléments fournis, saisis, partagés ou soumis par les Utilisateurs, ou autrement en votre nom, via les Services, qui peuvent inclure des données (y compris des Données à caractère personnel) relatives aux Utilisateurs, à vos clients, fournisseurs, employés ou tiers, et inclut les Données d'entrée pour l'IA.

« **Contrat de traitement des données** » désigne le contrat de traitement des données publié sur <https://www.sage.com/fr-fr/informations-legales/conditions-generales/accord-traitement-donnees-personnel> (ou toute autre URL qui vous aura été communiquée), tel que modifié de temps à autre.

Le terme « **Lois sur la protection des données** » a le sens qui lui est donné dans le Contrat de sous-traitance.

« **Outils de développement** » désigne les composants de développement, les outils de développement, les outils de déploiement et autres documents et supports que nous mettons à disposition de temps à autre pour le développement, les tests, l'exploitation ou la maintenance d'applications interopérables avec les Services.

Le terme « **Documentation** » désigne les guides d'utilisation, spécifications et manuels en ligne ou écrits relatifs aux Services que nous mettons à disposition de temps à autre, y compris toute Mise à jour. La Documentation exclut expressément les supports marketing, les communications commerciales, les feuilles de route ou déclarations prospectives, le contenu de la base de connaissances ou de la communauté, ainsi que la documentation relative aux fonctionnalités en version bêta, d'essai, en avant-première ou gratuites.

La « **Date d'entrée en vigueur** » (i) du présent Contrat désigne la date à laquelle la première Commande est signée par vous et par nous, et (ii) d'une Commande désigne la date à laquelle la Commande est signée par vous et par nous.

Le terme « **Force majeure** » désigne un cas de force majeure (par exemple, une catastrophe naturelle, un

accident ou une épidémie) ou tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de la partie invoquant l'empêchement d'exécution (par exemple, des actes de guerre, de terrorisme, des mesures prises par les autorités publiques ou par un tiers échappant au contrôle de ladite partie).

« **IA générative** » désigne un système d'IA capable de générer du contenu (tel que du texte, du code, des images, des vidéos et des fichiers audio).

« **Droits de propriété intellectuelle** » désigne tous les droits de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit, partout dans le monde, qu'ils soient enregistrés ou non, y compris : les brevets, les modèles d'utilité et les demandes y afférentes ; les marques de commerce, les marques de service, les noms commerciaux, les noms de domaine, le fonds de commerce et le droit d'intenter une action en contrefaçon, ainsi que les demandes y afférentes ; les droits sur les dessins et modèles, enregistrés ou non, et les demandes d'enregistrement de dessins et modèles ; le droit d'auteur et les droits voisins ; les droits sur les bases de données, les droits sur les informations confidentielles, les secrets d'affaires et le savoir-faire ; ainsi que tous les autres droits de propriété intellectuelle et formes de protection équivalentes existant actuellement ou à l'avenir, dans chaque cas pour toute la durée de ces droits, y compris tous les renouvellements et prolongations.

Le terme « **Commande** » désigne un document de commande (tel qu'un Annexe de commande) signé par vous et par nous en vue de la souscription aux Services et/ou, le cas échéant, de la prestation de services professionnels par nos soins.

Le terme « **Données à caractère personnel** » a le sens qui lui est donné dans le Contrat de traitement des données.

« **Politique de confidentialité** » désigne la politique de confidentialité publiée sur <https://www.sage.com/fr-ca/informations-legales/protection-vie-privee/> (ou toute autre URL qui vous aura été communiquée), telle que modifiée de temps à autre.

« **Revendeur** » désigne un revendeur Sage agréé auprès duquel vous souscrivez un abonnement aux Services.

« **Sage** » désigne The Sage Group plc ou ses sociétés affiliées.

Le terme « **Données Sage** » désigne les informations figurant dans une Commande, les données relatives à la configuration et à l'utilisation des Services, la Documentation, ainsi que toute autre information qui vous est fournie via votre connexion aux Services ou de toute autre manière par Sage dans le cadre de l'exécution

du présent Contrat, à l'exclusion des Données client et des Résultats générés par l'IA.

Le terme « **Services** » désigne les produits et services que vous avez commandés dans le cadre d'une Commande, y compris tous les composants hors ligne ou mobiles associés, les Mises à jour (qu'elles soient facultatives ou obligatoires), ainsi que tous les compléments, modules, caractéristiques ou fonctionnalités compatibles avec les produits ou services, y compris les Systèmes d'IA, à l'exclusion de tous les Services tiers.

« **Conditions spécifiques aux services** » désigne toutes les conditions spécifiques ou particulières relatives aux services que vous acceptez en complément des présentes conditions.

« **Cahier des charges** » désigne un cahier des charges conclu entre vous et Sage pour la fourniture par Sage de services de conseil ou d'autres services professionnels liés aux Services.

« **Fournisseur tiers** » désigne tout tiers (autre que Sage) qui fournit un service tiers.

« **Service(s) tiers** » désigne tout produit (y compris, sans s'y limiter, les logiciels de toute nature, les services cloud ou les formulaires), outil (y compris les outils d'intégration ou de développement), service (y compris la mise en œuvre, la configuration, le développement ou la comptabilité) ou tout outil, produit ou service d'un tiers qui utilise ou exploite un système d'IA, qui vous est fourni dans le cadre d'un contrat distinct ou de conditions générales par un Fournisseur tiers.

Le terme « **Mises à jour** » désigne toutes les modifications futures, fonctionnalités supplémentaires, améliorations et œuvres dérivées pouvant être apportées aux Services ou à la Documentation.

Le terme « **Données d'utilisation** » désigne les données non identifiables personnellement résultant de l'utilisation des Services par les Utilisateurs, telles que les métadonnées, les indicateurs de performance et les tendances ou le volume d'utilisation.

« **Utilisateur(s)** » désigne une personne physique désignée, autorisée par vous à utiliser les Services et la Documentation, pour laquelle vous avez souscrit un abonnement, et à qui vous ou nous, à votre demande, avons fourni des identifiants d'accès aux Services.

« **nous** », « **notre** » ou « **nos** » désigne Sage Software Canada Limited, ou toute autre entité pouvant être identifiée dans les factures qui vous sont émises au titre de votre utilisation des Services, auquel cas votre entité contractante sera l'entité identifiée dans vos factures, sauf indication contraire de la part de Sage.

« vous » ou « votre » désigne la personne qui accepte le présent Contrat, étant entendu que si cette acceptation est effectuée au nom d'une société ou d'une autre entité juridique : (i) le signataire déclare disposer de l'autorité nécessaire pour lier ladite entité aux termes du présent Contrat ; (ii) « vous » et « votre » font référence à ladite entité ; et (iii) vous pouvez être désigné sous le nom de « Société » dans les Commandes.

2. Droits d'utilisation

2.1. Accès aux Services. Sous réserve que vous respectiez le présent Contrat et que vous régliez tous les frais applicables, nous vous accordons un droit à durée limitée, non exclusif, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence ni d'un transfert (sauf autorisation expresse prévue dans le présent Contrat) d'accéder aux Services spécifiés dans votre ou vos Commandes et de les utiliser uniquement à des fins professionnelles internes.

2.2. Abonnements des utilisateurs. Sauf indication contraire dans une Commande, les Services sont achetés sous forme d'abonnements à durée déterminée. Chaque Utilisateur doit disposer d'un abonnement valide pour les Services. Les abonnements des utilisateurs sont nominatifs et ne peuvent être partagés avec d'autres personnes, mais peuvent être réattribués à de nouveaux utilisateurs désignés remplaçant ceux qui cessent d'utiliser les Services. Nous nous réservons le droit de surveiller votre utilisation des Services afin de faire respecter le présent Contrat et/ou de vérifier le respect des limites d'abonnement et des dispositions du présent Contrat.

2.3. Vos responsabilités. Vous devez utiliser les Services uniquement conformément au présent Contrat et à la Documentation. Vous êtes responsable : (i) de préserver la sécurité et la confidentialité (et de veiller à ce que vos Utilisateurs préservent la sécurité et la confidentialité) des identifiants d'accès des Utilisateurs ; (ii) de mettre en place des rôles, autorisations, politiques et procédures internes appropriés pour une utilisation sûre et sécurisée des Services ; (iii) de l'activité de vos Utilisateurs au sein des Services ; (iv) du respect par vos Utilisateurs du présent Contrat et de la Documentation ; (v) de l'exactitude, de la qualité, de la fiabilité et de la légalité des Données client, ainsi que des moyens par lesquels vous acquérez ces Données client et les saisissez dans les Services ou les mettez autrement à la disposition de Sage ou de tout Fournisseur tiers dans le cadre des Services ; et (vi) veiller à ce que tout accès aux Services (y compris tout Système d'IA) et toute utilisation de ceux-ci par vous-même et vos Utilisateurs soient conformes au présent Contrat, à la Documentation et à la Politique relative à l'IA, que vous et vos Utilisateurs acceptez en continuant à accéder aux Services (ou à tout Système d'IA) ou à les utiliser après toute mise à jour de ce type. Vous

serez responsable de toute violation de la Politique relative à l'IA commise par un Utilisateur. Vous devez nous en informer sans délai si vous constatez, ou soupçonnez raisonnablement, que la sécurité de votre compte a été compromise.

2.4. Restrictions. Sauf si nous vous avons donné une autorisation expresse préalable pour un cas spécifique, vous ne devez en aucun cas : (i) partager les identifiants d'un utilisateur humain avec un tiers, un système tiers ou tout Système d'IA agissant en votre nom ou au nom de tout Utilisateur, ou sur leurs instructions, sans notre autorisation écrite préalable — mais nous pouvons, à notre seule discrétion, autoriser un Système d'IA à accéder aux Services et à interagir avec ceux-ci à l'aide d'identifiants distincts que nous émettons ou approuvons, destinés à être utilisés par un seul Système d'IA, et tout accès aux Services ou toute interaction avec ceux-ci par ou pour le compte d'un Système d'IA doit utiliser exclusivement ces identifiants ; (ii) fournir les Services à tout tiers autre que vos Utilisateurs, utiliser les Services en tant que prestataire de services, ou enfreindre ou contourner de quelque manière que ce soit les limitations ou restrictions d'utilisation prévues dans une Commande, les Services ou la Documentation ; (iii) extraire le code source des Services, ou utiliser des outils pour observer leur fonctionnement interne, les analyser, les sonder ou y pénétrer ; (iv) copier, modifier ou créer des œuvres dérivées des Services ; (v) supprimer toute mention ou tout avis de propriété exclusive figurant sur les documents que nous vous fournissons ; (vi) encadrer ou reproduire les Services ou toute partie de ceux-ci ; (vii) utiliser les Services : (a) pour envoyer des spams, des messages en double ou non sollicités en violation des lois ou réglementations applicables ; (b) pour stocker des données sensibles telles que des coordonnées bancaires, des numéros de sécurité sociale (ou équivalents) et des données de carte de crédit en dehors des champs prévus à cet effet ; (c) pour envoyer, stocker ou fournir de quelque manière que ce soit du contenu portant atteinte aux droits d'un tiers ; (d) pour envoyer ou fournir de toute autre manière du contenu contenant des virus, vers, chevaux de Troie ou tout autre code informatique, fichier, script, agent ou programme nuisible ; ou (e) à toute autre fin illégale ou illicite ; ou (viii) d'accéder aux Services ou d'interagir avec ceux-ci, ou de permettre à un tiers (y compris tout Fournisseur tiers) d'accéder aux Services ou d'interagir avec ceux-ci, au moyen d'un Système d'IA ou d'un robot, de bot, de spider, de crawler, de script, de screen-scraping, de web-scraping ou d'outil de data-scraping, ou de toute autre technique d'extraction de données automatisée ou manuelle, lorsque cet accès, cette interaction ou cette extraction est utilisé(e) pour, ou est raisonnablement susceptible de servir à, scraper, collecter, extraire, ou d'obtenir de toute autre manière

des données d'IA, des données Sage ou toute autre donnée ou contenu provenant des Services d'une manière qui entraîne, ou crée un risque de fuite, d'exfiltration ou d'extraction non autorisée de ces données depuis les Services. Vous ne devez pas aider sciemment un tiers ou une technologie tierce à commettre l'un des actes énumérés ci-dessus. Si vous enfreignez le présent Contrat, ou si votre utilisation des Services porte atteinte à la sécurité, à la disponibilité ou aux performances des Services, ou les perturbe, nous nous réservons le droit de modifier immédiatement, de restreindre temporairement ou de suspendre votre accès à tout ou partie des Services ou à tout Service tiers, sans préavis ni responsabilité à votre égard.

2.5. Conditions spécifiques aux services. Votre utilisation des Services peut être soumise à des Conditions spécifiques aux services supplémentaires, qui seront indiquées sur votre Commande ou mises à votre disposition. Cliquez ici pour consulter la liste de nos conditions supplémentaires : <https://www.sage.com/fr-ca/informations-legales/conditions-generales/produits-et-de-services/sage-intacct/>.

3. Disponibilité et assistance

3.1. Disponibilité. Nous mettrons en œuvre tous les efforts commercialement raisonnables pour assurer la disponibilité des Services 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas (i) de maintenance planifiée, (ii) de cas de force majeure, et (iii) conformément aux dispositions du présent Contrat. Nous ferons de notre mieux pour programmer les opérations de maintenance planifiées qui affectent la disponibilité en dehors des heures de pointe, et nous vous en informerons dans un délai raisonnable, par le biais d'une notification publiée au sein des Services ou par tout autre moyen. Nous mettrons en œuvre tous les moyens commercialement raisonnables pour vous informer dès que possible de toute interruption imprévue et pour résoudre le problème dans les meilleurs délais.

3.2. Assistance technique. Si nous vous fournissons des services de formation, vos Utilisateurs ayant suivi la formation relative aux Services bénéficieront d'une assistance technique pour les Services et/ou d'une assistance étendue, si celle-ci a été souscrite, comme décrit dans la Commande. Si nous ne vous fournissons pas de services de formation, l'assistance technique peut, à notre discrétion, inclure une aide en ligne, une FAQ, des guides de formation, des modèles, ainsi qu'une assistance par e-mail, par chat ou en direct. Nous ne sommes pas tenus d'assurer la maintenance ou le support de toute personnalisation des Services ou de tout Service tiers, même si celui-ci a été vendu par nos soins, sauf si nous nous y sommes engagés dans le cadre d'un accord distinct signé par les parties.

3.3. Services professionnels. Nous pouvons également fournir des services professionnels, tels que la mise en œuvre, la formation ou le conseil. Ces services ne relèvent pas du champ d'application des Services et nécessitent un cahier des charges ou un accord écrit distinct entre les parties.

3.4. Mises à jour. Nous pouvons publier des mises à jour des Services à notre entière discrétion. Nous ferons de notre mieux pour vous informer lorsque nous prévoyons de fournir des mises à jour.

4. Frais et paiement

4.1. Tarifs. Vous devez régler l'intégralité des frais liés aux Services indiqués dans votre Commande, dans la devise mentionnée sur celle-ci. Nous pouvons modifier nos tarifs de temps à autre. Nous vous en informerons au moins 30 jours avant l'entrée en vigueur de toute modification tarifaire applicable à vos abonnements aux Services. Sauf indication contraire dans votre Commande, les modifications de tarifs n'affecteront pas les prix pendant la durée de votre abonnement en cours et prendront effet lors de votre prochaine période de renouvellement, qui débutera au moins 30 jours après que nous vous en aurons informé. Nous pouvons, à notre seule discrétion, vous offrir une remise sur les Services. Si vous réduisez le volume ou le nombre de licences des éléments auxquels vous êtes déjà abonné au cours d'une période d'abonnement en cours, nous pouvons réduire ou supprimer la remise que nous vous avons accordée, avec effet à compter de la date de votre prochaine Commande de renouvellement.

4.2. Modules complémentaires. Si, au cours d'une période d'abonnement en cours, (i) vous augmentez le volume, les modules ou le nombre de licences pour des éléments auxquels vous êtes déjà abonné, cette augmentation sera facturée au prorata au prix de votre abonnement existant, et/ou (ii) vous ajoutez de nouveaux abonnements à des éléments auxquels vous n'êtes pas encore abonné, ces éléments seront facturés au prorata au prix catalogue alors en vigueur.

4.3. Coordonnées de facturation et de contact. Vous vous engagez à nous fournir des coordonnées de facturation et de contact complètes et exactes, y compris un interlocuteur technique spécifique le cas échéant, pour votre compte, et à nous signaler sans délai tout changement.

4.4. Taxes. Tous les frais s'entendent hors taxes, prélèvements et droits applicables, et vous êtes tenu de les acquitter, à l'exception des impôts sur notre résultat net. Si nous sommes tenus de percevoir les taxes applicables, nous les inclurons sur votre facture, et vous devrez nous régler ces montants, sauf si vous fournissez en temps utile un certificat d'exonération fiscale valide.

Chaque partie fournira sans délai à l'autre partie tous les documents et informations nécessaires pour se conformer aux lois et réglementations fiscales applicables.

4.5. Retard de paiement ; défaut de paiement. Si nous ne recevons pas les frais que vous nous devez à la date d'échéance indiquée sur votre Commande, ces frais porteront intérêt au taux le plus bas entre 1,5 % par mois et le taux maximal autorisé par la loi. Le non-paiement de tout montant dû au titre des Services (qu'il soit dû à Sage, à un revendeur ou à tout autre tiers en lien avec les Services) ou de tout autre montant que vous nous devez constitue une violation substantielle du présent Contrat.

4.6. Abonnements sans licence. Si nous constatons l'existence de volumes supplémentaires, de modules, d'abonnements augmentés ou de nouveaux abonnements qui ne sont pas correctement couverts par une licence au titre du présent Contrat, nous vous facturerons ces éléments, les frais étant dus à la date spécifiée dans la Commande. Nous pouvons antidater ces frais à la première des dates suivantes : (i) la date de votre dernière Commande de renouvellement, ou (ii) la date de la dernière utilisation des éléments sans licence.

5. Droits de propriété et données

5.1. Services. À l'exception des droits limités que nous vous accordons expressément en vertu du présent Contrat, Sage (et nos concédants de licence, le cas échéant) se réserve et détient tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Services (y compris toute configuration, personnalisation, modification, amélioration et mise à jour de ceux-ci), aux Données Sage et à la Documentation, y compris tous les droits de propriété intellectuelle associés. Tous les droits non expressément accordés dans le présent Contrat sont réservés par Sage. Le nom « Sage », le logo et les noms de produits associés aux Services sont des marques de Sage ou de tiers, et aucun droit ni aucune licence n'est accordé pour les utiliser en vertu du présent Contrat.

5.2. Données client. À l'exception des droits limités qui vous sont expressément accordés en vertu du présent Contrat, dans le cadre de la relation entre Sage et vous, vous détenez tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs aux Données client.

5.3. Résultats générés par l'IA. Sage ne revendique aucun droit de propriété sur les résultats générés par l'IA. Vous êtes seul responsable de toute utilisation, modification, intégration dans d'autres documents ou publication de tout résultat généré par l'IA.

5.4. Licence. Lorsque vous utilisez les Services, vous nous autorisez à traiter vos Données client et les Résultats

générés par l'IA afin que nous puissions vous fournir les Services auxquels vous vous êtes abonné, assurer leur bon fonctionnement, ainsi que les améliorer et assurer leur support. Concrètement, cela signifie que Sage, nos sociétés affiliées et nos sous-traitants peuvent héberger, traiter, stocker, afficher, analyser et adapter ces données (y compris en les reformatant ou en créant des versions dérivées nécessaires à la mise en œuvre de ces fonctions). Nous pouvons également utiliser vos Données client et vos Résultats générés par l'IA lorsque cela est nécessaire pour respecter nos obligations légales. Nous n'utiliserons pas vos Données client pour développer de nouveaux produits ou Services, sauf si vous en convenez autrement ou si nous les avons préalablement anonymisées. Une fois les données ainsi anonymisées, elles ne constituent plus des « Données client » ni des « Données à caractère personnel » au sens du présent Contrat.

5.5. Données d'utilisation. Sage peut collecter des données d'utilisation à des fins de recherche interne et pour améliorer les Services. Sage n'utilisera les données d'utilisation que sous une forme agrégée qui ne permet pas d'identifier, ni de permettre l'identification, d'Utilisateurs individuels nommément désignés.

5.6. Commentaires. Vous pouvez, sans y être obligé, fournir à Sage, à ses revendeurs ou à ses sous-traitants des idées, suggestions, demandes, recommandations ou commentaires concernant les Services (« Commentaires »). Si vous le faites, à l'exception des droits limités expressément accordés dans le présent Contrat, Sage détiendra tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs aux Commentaires, y compris toute configuration et personnalisation.

5.7. Confidentialité des données. Chaque partie s'engage à respecter le Contrat de traitement des données, et les références qui y sont faites à l'« » (« Contrat ») désignent le présent Contrat. Toutes les Données à caractère personnel utilisées pour fournir les Services seront traitées conformément au Contrat de traitement des données. Pour plus d'informations sur la manière dont Sage utilise les Données à caractère personnel, veuillez consulter la Déclaration de confidentialité.

6. Confidentialité et sécurité des données

6.1. Informations confidentielles. Le terme « Informations confidentielles » désigne toutes les informations d'une partie ou de ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « le Divulgateur ») partagées avec l'autre partie ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « le Destinataire »), que ce soit oralement ou par écrit, qui sont désignées comme confidentielles ou qu'une personne raisonnable considérerait comme

confidentielles compte tenu de la nature des informations et des circonstances de leur divulgation.

6.2. Exceptions. Les informations confidentielles n'incluent pas : (i) les informations que le Destinataire connaissait déjà, sans aucune restriction de confidentialité, avant que le Divulgateur ne les lui communique ; (ii) les informations qui étaient ou deviennent de notoriété publique sans faute de la part du Destinataire ; (iii) les informations que le Destinataire a légitimement reçues d'un tiers autorisé à les communiquer sans restriction ; (iv) les informations que le Destinataire a développées de manière indépendante sans utiliser les Informations confidentielles du Divulgateur ; ou (v) les informations dont le Divulgateur a autorisé la divulgation par écrit.

6.3. Obligations de confidentialité. Le Destinataire mettra en œuvre le même degré de diligence et les mêmes ressources que ceux qu'il consacre à ses propres informations confidentielles de nature similaire (sans toutefois descendre en dessous d'un niveau de diligence raisonnable) afin de protéger les Informations confidentielles du Divulgateur contre toute utilisation ou divulgation non autorisée par le présent Contrat ou non autorisée par le Divulgateur. Le Destinataire peut partager les Informations confidentielles du Divulgateur avec ses salariés, sous-traitants, sociétés affiliées et prestataires de services (« Représentants ») dans les limites autorisées par le présent Contrat, à condition que ceux-ci soient liés par des obligations de confidentialité au moins aussi strictes que celles prévues dans le présent Contrat. Le Destinataire sera responsable de tout manquement à la présente section de la part de ses Représentants.

6.4. Divulgence requise par la loi. Le Destinataire peut divulguer des Informations confidentielles dans la mesure requise par une décision judiciaire ou administrative ou par la loi, à condition qu'il en informe préalablement le Divulgateur (sauf instruction contraire des forces de l'ordre ou d'un tribunal) et qu'il lui apporte une assistance raisonnable, aux frais du Divulgateur, afin d'aider ce dernier à obtenir une ordonnance de protection ou à empêcher ou limiter la divulgation d'une autre manière.

6.5. Mesures injonctives. Chaque partie reconnaît que des dommages-intérêts peuvent ne pas constituer une réparation adéquate en cas de manquement aux obligations de confidentialité et que l'autre partie sera en droit de demander des mesures injonctives, l'exécution spécifique et d'autres mesures équitables en cas de manquement, imminent ou effectif, au présent Contrat.

6.6. Sécurité des données. Nous mettrons en place et appliquerons un programme de sécurité de l'information

visant à protéger les Données du client, comprenant des mesures administratives, physiques et techniques commercialement raisonnables destinées à (i) protéger la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des Données du client, (ii) rétablir rapidement l'accès aux Données du client après tout incident physique ou technique, et (iii) garantir l'élimination et la destruction appropriées des Données du client. Nous vous informerons, conformément à la législation applicable, de toute violation de sécurité effective dont nous aurons connaissance et qui aura entraîné un accès non autorisé aux Données du client, sans retard injustifié et dans le respect des besoins légitimes des autorités chargées de l'application de la loi ainsi que de toutes les mesures nécessaires pour déterminer l'étendue de la violation et rétablir l'intégrité des Services.

6.7. Autres droits. La présente section 6 ne porte pas atteinte aux droits de Sage prévus à la section 5.4.

7. Services tiers et outils d'IA tiers

7.1. Absence d'aval ou de garantie. Nous pouvons vous présenter, ou les Services peuvent s'intégrer à, des Services tiers proposés par des Fournisseurs tiers. Nous n'approuvons pas les Services tiers, ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune garantie ni ne faisons aucune promesse à leur sujet, et n'assumons aucune responsabilité à leur égard. Nous ne serons pas responsables des dommages, responsabilités ou pertes causés par tout acte ou omission lié à un service tiers, qu'il soit ou non qualifié d'« autorisé », de « certifié », de « recommandé » ou de toute autre manière similaire, et que ce service tiers soit ou non inclus dans votre commande ou dans les Services. Pour éviter toute ambiguïté, cela inclut tout système d'IA déployé, utilisé par ou faisant partie d'un service tiers fourni par un prestataire tiers. Votre utilisation d'un service tiers est soumise aux conditions générales imposées par les prestataires tiers concernés, en complément du présent Contrat (dans la mesure où elles s'appliquent). En cas de conflit ou d'incohérence entre le présent Contrat et les conditions générales de ces Fournisseurs tiers, le présent Contrat prévaudra en ce qui concerne l'utilisation des Services. Vous êtes seul responsable de l'évaluation des Services tiers et des Fournisseurs tiers, ainsi que de la prise de connaissance de l'ensemble des conditions générales applicables de tout Fournisseur tiers.

7.2. Clause de non-responsabilité. Nous n'avons aucune obligation de mettre à disposition, de maintenir ou d'assurer le support des services tiers, et nous ne garantissons pas l'interopérabilité initiale ou continue des Services avec des services tiers. Si des services tiers cessent d'être mis à disposition pour une interopérabilité avec une fonctionnalité quelconque des Services à des conditions raisonnables, nous pouvons cesser de fournir

cette fonctionnalité sans vous accorder de remboursement, de crédit ou de compensation.

7.3. Partage des données.

(a) Si vous utilisez un service tiers qui nécessite ou implique de quelque manière que ce soit l'accès aux données client ou leur transfert, vous reconnaissez que cet accès ou ce transfert s'effectue entre vous et le prestataire tiers conformément aux mentions et politiques de confidentialité propres à ce dernier, et que nous sommes autorisés à fournir les données client à la demande du prestataire tiers.

(b) Nous ne sommes pas responsables de toute modification, perte, détérioration ou suppression des Données client par un Service tiers auquel vous avez recours.

(c) Sauf si la loi applicable l'exige, vous ne devez pas, et devez vous assurer qu'aucun système d'IA d'un prestataire tiers ne transmette, n'exporte, ne copie, ne « scrape », n'extrait, ne collecte ou ne mette de quelque autre manière que ce soit à disposition des données d'IA ou des données Sage : (i) vers un environnement tiers n'ayant pas été autorisé par Sage ; ou (ii) vers tout pipeline externe de formation, de réglage fin ou de développement de modèles d'intelligence artificielle. Vous devez, et devez vous assurer que tout système d'IA d'un fournisseur tiers s'y conforme, veiller à ce que les Données client ne soient transmises, exportées, copiées ou rendues disponibles de toute autre manière à un environnement tiers qu'en utilisant des mécanismes de transport approuvés par Sage. Pour éviter toute ambiguïté, cette interdiction s'applique à tout moyen d'extraction, y compris le scraping, le screen-scraping, le crawling ou toute technique de collecte automatisée ou manuelle.

8. Composants open source

8.1. La présente section s'applique nonobstant toute disposition contraire du présent Contrat.

8.2. Vous reconnaissez que certains composants des Services qui vous sont fournis sous forme de code objet ou de code source sont couverts par des licences open source ou similaires (chaque composant étant un « Composant OSS » et chaque licence de ce type étant une « Licence OSS »).

8.3. Lorsque la Licence OSS concernée l'exige (et uniquement dans la mesure requise) :

(a) tous droits, autorisations, exclusions ou clauses de non-responsabilité supplémentaires figurant dans cette licence OSS s'appliqueront au composant OSS correspondant ;

(b) toute disposition du présent Contrat (y compris toute restriction, interdiction ou exclusion) qui serait en

contradiction avec ladite Licence OSS ne s'appliquera pas au Composant OSS correspondant ; et

(c) lorsque Sage est tenue de fournir le code source ou des documents ou informations connexes relatifs au composant OSS correspondant, cette offre est faite par les présentes. Veuillez adresser toute demande de code source ou d'informations connexes à : globalproductops@sage.com.

9. Durée et résiliation

9.1. Durée. Le présent Contrat prend effet à la Date d'entrée en vigueur et s'étend sur la période d'abonnement fixe ou la durée spécifiée dans votre Commande (la « Durée initiale » ; conjointement avec toute Durée de renouvellement, une « Durée »). Si vous ajoutez des abonnements ajoutés correspondra à la partie restante de la Durée alors en cours, sauf indication contraire dans la Commande. Tous les abonnements seront automatiquement renouvelés pour des périodes supplémentaires d'un an (ou pour une durée de renouvellement différente telle que stipulée dans la Commande de renouvellement, chacune étant une « Durée de renouvellement ») au prix catalogue, sauf si l'une des parties notifie à l'autre partie son intention de ne pas renouveler au moins 30 jours (45 jours pour Sage People Services) avant la fin de la période d'abonnement concernée. Vous ne pouvez pas modifier votre abonnement au cours des 30 jours précédant la fin de la période d'abonnement concernée. Le présent Contrat restera en vigueur jusqu'à l'expiration de tous les abonnements des Utilisateurs ou jusqu'à sa résiliation conformément aux dispositions ci-dessous.

9.2. Résiliation. Chacune des parties peut résilier le présent Contrat : (i) en envoyant un avis de non-renouvellement comme prévu ci-dessus ; (ii) si l'autre partie a commis une violation substantielle du présent Contrat, en lui adressant une notification écrite de cette violation et, si celle-ci est susceptible d'être corrigée, en lui accordant un délai d'au moins 30 jours pour y remédier ; ou (iii) en adressant une notification écrite si l'autre partie fait l'objet d'une demande de mise en faillite ou d'une autre procédure relative à l'insolvabilité, à la mise sous administration judiciaire, à la liquidation ou à la cession au profit des créanciers. Si vous commettez une violation substantielle du présent Contrat, nous pouvons, sans limiter nos autres droits et recours, suspendre temporairement ou résilier votre accès aux Services ou suspendre l'exécution ultérieure du présent Contrat, et nous pouvons facturer des frais de réactivation si les Services sont rétablis après cette suspension. Nous pouvons résilier le présent Contrat avec effet immédiat par notification écrite à votre intention en cas de changement de contrôle entraînant votre acquisition par

l'un de nos concurrents directs ou votre affiliation à l'un d'entre eux.

9.3. Effets de la résiliation. À l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat : (i) toutes les licences d'utilisateur applicables et les autres droits qui vous ont été accordés prendront fin immédiatement ; (ii) les droits, recours, obligations (y compris les obligations de paiement) et responsabilités de chaque partie accumulés avant la date de résiliation ne seront pas affectés ; (iii) à moins que vous n'ayez résilié le présent Contrat en raison d'un manquement grave de notre part, comme prévu ci-dessus, nous ne serons pas tenus de rembourser les frais prépayés et non utilisés ; et (iv) sous réserve de la section 9.6, le Destinataire s'engage, à la demande du Divulgateur, à supprimer ou détruire les Informations confidentielles du Divulgateur en sa possession ou sous son contrôle. Nonobstant ce qui précède, le Destinataire peut conserver les Informations confidentielles du Divulgateur (a) dans la mesure requise par la loi ou par une autorité publique, ou (b) celles qui sont automatiquement stockées conformément aux politiques de sauvegarde généralement applicables du Destinataire (« Supports de sauvegarde »). Tous les Supports de sauvegarde resteront soumis aux obligations de confidentialité et d' prévues dans le présent Contrat, même après l'expiration ou la résiliation de celui-ci, tant qu'ils ne seront pas supprimés.

9.4. Survie des dispositions. Les sections 1, 5, 6, 9, 11, 12 et 13 resteront en vigueur après l'expiration ou la résiliation du présent Contrat.

9.5. Accès aux données du client.

(a) Sous réserve de la section 9.6 :

(i) Vous pouvez exporter les Données client à tout moment pendant la durée du présent Contrat.

(ii) Nous ne supprimerons pas les Données client de notre environnement de production pendant une période pouvant aller jusqu'à 90 jours après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, et nous pourrions vous aider à exporter les Données client pendant cette période, à notre tarif horaire standard de conseil.

(iii) À l'issue de cette période de 90 jours, nous serons en droit de supprimer toutes les Données client et n'aurons plus aucune obligation de les mettre à votre disposition.

(iv) Si vous souhaitez un stockage plus long des Données client, des services d'archivage payants peuvent être disponibles.

(b) Veuillez consulter l'avenant relatif à la protection des données et la déclaration de confidentialité pour plus de détails sur la conservation des données.

9.6. Nonobstant la section 9.5(a) :

(a) les Données d'IA ne font pas partie des Données client exportées en vertu de la section 9.5(a)(i) et ne peuvent être ni exportées ni restituées ;

(b) Sage n'est pas tenue de supprimer les Données d'IA après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, et les droits de Sage d'utiliser les Données d'IA en vertu de la section 5.4 survivront à la résiliation ;

(c) les Données d'IA ne font pas l'objet de demandes de suppression en vertu des sections 9.3(iv) et 9.5(a)(iv) ; et

(d) Par souci de clarté, lorsque des données constituent à la fois des Données client et des Données d'IA, elles seront traitées comme des Données d'IA aux fins de la présente section 9.6.

10. Garanties

10.1. Pouvoir. Chaque partie déclare à l'autre qu'elle dispose du pouvoir de conclure le présent Contrat, d'exécuter ses obligations en vertu de celui-ci et d'octroyer les droits et licences accordés en vertu du présent Contrat.

10.2. Nos garanties. Nous garantissons que : (i) les Services fonctionneront pour l'essentiel conformément à la Documentation ; (ii) nous ne réduirons pas les fonctionnalités essentielles des Services pendant la durée de l'abonnement en cours ; et (iii) nous fournirons tout service professionnel de manière compétente et conformément aux normes du secteur.

10.3. Recours. Si vous nous informez par écrit dans les trente (30) jours suivant la constatation que les Services ou nos prestations de services professionnels ne sont pas conformes à l'une des garanties énoncées à la section 10.2, nous déploierons des efforts commercialement raisonnables pour enquêter et corriger rapidement cette non-conformité. Vous déploierez des efforts commercialement raisonnables pour limiter tout préjudice résultant de cette non-conformité. Sous réserve de votre droit de résilier le présent Contrat pour motif valable, la présente section 10.3 ainsi que toutes les garanties de disponibilité et tous les crédits applicables figurant dans votre Commande constituent votre seul et unique recours en cas de violation des garanties prévues à la section 10.2.

10.4. EXCLUSION DE TOUTES LES AUTRES GARANTIES.

SAUF DISPOSITION EXPRESSE CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, ET DANS LES LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, LES SERVICES SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT » ET « TELS QUE DISPONIBLES » ET SONT DESTINÉS UNIQUEMENT À UN USAGE COMMERCIAL, SOUS RÉSERVE DES RESTRICTIONS PRÉVUES DANS LE PRÉSENT CONTRAT OU DANS LA DOCUMENTATION. NOUS,

AU NOM DE NOUS-MÊMES, DE NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET DE NOS CONCÉDANTS DE LICENCE, DÉCLINONS, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, TOUTES LES AUTRES DÉCLARATIONS, GARANTIES, CONDITIONS, CONDITIONS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES, QU'ILS SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES, LÉGAUX OU AUTRES, Y COMPRIS CEUX (I) DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE QUALITÉ SATISFAISANTE, (II) D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, (III) DE NON-CONTREFAÇON ET (IV) DÉCOULANT DE LA COUTUME, DES USAGES DU COMMERCE, DE LA CONDUITE HABITUELLE DES AFFAIRES OU DE L'EXÉCUTION PRÉCÉDENTE. SAUF DISPOSITION EXPRESSE CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, NOUS, NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET NOS CONCÉDANTS DE LICENCE NE GARANTISSONS PAS, NE DÉCLARONS PAS ET NE NOUS ENGAGEONS PAS À CE QUE VOTRE UTILISATION DES SERVICES SOIT ININTERROMPUE OU EXEMPT D'ERREURS, À CE QUE LES SERVICES SOIENT EXEMPTS DE VIRUS, DE BOGUES, D'ERREURS OU DE FAUTES, QUE LES SERVICES, LA DOCUMENTATION, LES INFORMATIONS ET/OU LES RÉSULTATS GÉNÉRÉS PAR L'IA QUE VOUS OBTENEZ PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SERVICES RÉPONDENT À VOS EXIGENCES OU PRODUISSENT DES RÉSULTATS OU DES CONSÉQUENCES PARTICULIÈRES, OU QUE LES SERVICES PRODUISSENT DES RÉSULTATS GÉNÉRÉS PAR L'IA SANS ERREUR, DES ANALYSES GÉNÉRÉES PAR DES MACHINES, des repères, des analyses ou des réponses. NOUS, NOS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET NOS CONCÉDANTS DE LICENCE NE SOMMES PAS RESPONSABLES : (A) DES PROBLÈMES LIÉS AUX SERVICES RÉSULTANT DES DONNÉES DU CLIENT, DE SERVICES TIERS OU DE FOURNISSEURS TIERS ; OU (B) DES RETARDS, DÉFAILLANCES DE LIVRAISON OU TOUTE AUTRE PERTE OU TOUT DOMMAGE RÉSULTANT DU TRANSFERT DE DONNÉES SUR DES RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION, Y COMPRIS INTERNET, ET VOUS RECONNAISSEZ QUE LES SERVICES ET LA DOCUMENTATION PEUVENT ÊTRE SUJETS À DES RETARDS ET À D'AUTRES PROBLÈMES INHÉRENTS À L'UTILISATION DE CES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION. VOUS RECONNAISSEZ EN OUTRE QUE NOUS NE FOURNISSEONS AUCUN CONSEIL COMPTABLE, fiscaux, financiers, d'investissement, juridiques ou autres, ni à vous, ni aux utilisateurs, ni à aucun tiers, et vous acceptez qu'il vous incombe, à votre , de vous assurer que les services et/ou les résultats générés par l'IA répondent à vos exigences et sont adaptés à vos besoins.

11. Indemnisation

11.1. Notre indemnisation. Sous réserve de la section 11.5 :

(a) Sous réserve de la section 11.1(b), nous vous indemniserons et vous défendrons, ainsi que vos sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés et agents

(à nos frais), contre toute réclamation d'un tiers alléguant que votre utilisation des Services (y compris tout résultat généré par l'IA) porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

(b) Sage, ses sociétés affiliées, ses salariés, ses consultants, ses agents et ses sous-traitants ne seront pas responsables envers vous dans la mesure où la violation alléguée repose sur : (i) une personnalisation ou une modification des Services effectuée à votre demande ou par toute personne autre que nous ; (ii) votre utilisation des Services en association avec tout service, logiciel, matériel, réseau ou système non fourni par nous, si la violation alléguée est liée à cette combinaison ; (iii) votre utilisation des Services d'une manière contraire à nos instructions écrites ou à la Documentation ; (iv) votre utilisation continue des Services (y compris les Résultats générés par l'IA) après que nous ou toute autorité compétente vous ayons notifié une violation présumée ou avérée ; (v) les Données client (y compris les Données d'entrée pour l'IA) fournies par vous ou vos Utilisateurs ; (vi) votre modification, combinaison ou intégration des Résultats générés par l'IA avec d'autres éléments, lorsque la contrefaçon résulte de cette modification, combinaison ou intégration ; ou (vii) les Services tiers fournis par des Prestataires tiers, dans la mesure où la contrefaçon résulte de ces éléments tiers.

11.2. Option de remplacement. Sous réserve de la section 11.5, si une partie quelconque des Services enfreint, ou si nous estimons raisonnablement qu'elle est susceptible d'enfreindre, des droits de propriété intellectuelle, nous pouvons, à nos frais et à notre discrétion : (i) obtenir le droit pour vous de continuer à utiliser ces Services ; (ii) remplacer ou modifier ces Services de manière à ce qu'ils ne constituent plus une contrefaçon sans perte significative de fonctionnalité ; ou (iii) si les options (i) et (ii) ne sont pas réalisables, résilier le présent Contrat et vous rembourser au prorata les frais prépayés et non utilisés pour les Services couvrant la période postérieure à la date d'effet de la résiliation.

11.3. Votre obligation d'indemnisation. Sous réserve des sections 11.4 et 11.5, vous vous engagez à nous défendre et à nous indemniser, ainsi que nos sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés et agents (à vos frais), contre toute réclamation de tiers alléguant que (i) votre collecte ou votre utilisation des Données client enfreint les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ou viole la législation applicable, (ii) votre utilisation des Services en violation du présent Contrat porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers, ou (iii) vous ou vos Utilisateurs avez utilisé ou détourné tout Système d'IA que nous n'avons pas fourni, y compris toute violation de données, tout incident de

sécurité, tout dommage au système ou toute réclamation de tiers découlant de ou liée à cette utilisation ou à ce détournement. Si un accord à l'amiable est conclu ou si un tribunal rend un jugement défavorable concernant une telle réclamation, vous devrez prendre en charge les frais de règlement ou le montant du jugement définitif.

11.4. Nonobstant ce qui précède, la section 11.3(iii) ne s'appliquera pas dans la mesure où une telle réclamation d'un tiers allègue une violation ou un détournement des droits de propriété intellectuelle d'un tiers imputable exclusivement : (a) à des consignes d'instruction, des injections contextuelles, des entrées au niveau du système ou tout autre contenu technique fourni par ou pour le compte de Sage ; ou (b) à des données de personnalisation ou de réglage fin fournies par Sage.

11.5. Procédure d'indemnisation. Si une obligation d'indemnisation potentielle naît en vertu de la présente section 11, la partie indemnisée devra fournir à la partie indemnissante : (i) une notification écrite sans délai de la réclamation ou d'une menace de réclamation connue, afin que la capacité de la partie indemnissante à se défendre ne soit pas compromise ; et (ii) le contrôle de la défense et du règlement de la réclamation, ainsi qu'une assistance raisonnable à cet égard, aux frais de la partie indemnissante. La partie indemnissante ne conclura aucun règlement ni n'acceptera aucun jugement défavorable dans le cadre d'une telle réclamation qui porterait atteinte aux droits ou aux intérêts de la partie indemnisée ou lui imposerait des obligations supplémentaires, sans le consentement écrit préalable de cette dernière.

11.6. Recours exclusif. Les obligations d'indemnisation prévues à la présente section 11 constituent la seule et unique responsabilité de la partie indemnissante, ainsi que le recours exclusif de la partie indemnisée, pour toute réclamation de tiers décrite dans la présente section 11.

12. Limitation de responsabilité

12.1. Limitations. À L'EXCEPTION DES OBLIGATIONS D'INDEMNISATION PRÉVUES À LA SECTION 11, LES PARTIES CONVIENNENT QUE, DANS LES LIMITES MAXIMALES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, AUCUNE DES PARTIES N'AURA DE RESPONSABILITÉ ENVERS L'AUTRE PARTIE POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE, ACCESSOIRE, PUNITIFS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DE GARANTIE, D'UNE RUPTURE DE CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUTE AUTRE CAUSE D'ACTION JURIDIQUE, ET QUE LA PARTIE AIT ÉTÉ OU NON INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. À L'EXCEPTION DE VOS OBLIGATIONS DE PAIEMENT DES FRAIS EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT ET DES OBLIGATIONS D'INDEMNISATION PRÉVUES À L'ARTICLE 11, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE CHACUNE DES PARTIES NE DÉPASSERA PAS LE MONTANT DES FRAIS

D'ABONNEMENT AUX SERVICES PAYÉS OU DÛS À SAGE AU COURS DE LA PÉRIODE D'ABONNEMENT DE 12 MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION, OU, SI CETTE RÉCLAMATION SURVIENT AU COURS DE LA PREMIÈRE PÉRIODE D'ABONNEMENT DE 12 MOIS DU PRÉSENT CONTRAT, AU COURS DE CETTE PÉRIODE.

12.2. Champ d'application. Ces exclusions et limitations s'appliquent à tous les motifs d'action, qu'ils résultent d'une rupture de contrat, d'un délit civil, d'un manquement à une obligation légale ou de toute autre cause, même si le préjudice était raisonnablement prévisible ou si une partie avait informé l'autre de la possibilité d'un tel préjudice. Aucune disposition du présent Contrat ne limite ni n'exclut une responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi. La répartition des risques prévue par le présent Contrat se reflète dans le montant des redevances dues en vertu de celui-ci. Aucune des parties ne peut contourner les limitations de responsabilité prévues par le présent Contrat, ni obtenir réparation plus d'une fois, en introduisant des demandes distinctes ou des demandes au nom de ses sociétés affiliées.

13. Dispositions générales

13.1. Respect des lois. Chaque partie se conformera à l'ensemble des lois et réglementations applicables relatives à son utilisation des Services, y compris les sanctions applicables (notamment celles de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), des Nations Unies, du Royaume-Uni et de l'Union européenne), aux lois anti-corruption et de lutte contre la fraude fiscale ; toutefois, notre conformité à la loi américaine de 1996 sur la portabilité et la responsabilité en matière d'assurance maladie (Health Insurance Portability and Accountability Act), telle que modifiée, nécessite la conclusion d'un accord écrit distinct de notre part. Chaque partie mettra en place des contrôles et des procédures appropriés afin de démontrer sa conformité à ces lois et réglementations.

13.2. Les Services peuvent être soumis aux lois et réglementations américaines et autres en matière d'exportation. Chaque partie déclare qu'elle-même et ses sociétés affiliées ne figurent sur aucune liste de parties interdites (ou de sanctions ciblées similaires) et que ses sociétés affiliées ne sont ni détenues ni contrôlées par une personne politiquement exposée. Vous devez nous informer si, pendant la durée du présent Contrat, vous ou l'une de vos sociétés affiliées venez à figurer sur une « liste des personnes interdites » du gouvernement américain (ou une liste de sanctions ciblées équivalente) ou si vous venez à être détenu ou contrôlé par une personne politiquement exposée. Si cela se produit, nous pouvons résilier le présent Contrat avec effet immédiat moyennant notification écrite à votre intention. Vous ne

devez pas autoriser les Utilisateurs à accéder aux Services ou à les utiliser dans un pays soumis à un embargo américain, en violation des lois ou réglementations américaines, britanniques ou européennes en matière d'exportation, ou dans tout Territoire interdit. On entend par « territoires interdits » : (i) tout pays ou territoire faisant l'objet de sanctions globales à l'échelle de l'État ou du gouvernement de la part du Royaume-Uni, de l'Union européenne ou des États-Unis ; et (ii) tout autre pays ou territoire venant à faire l'objet de telles sanctions de la part du Royaume-Uni, de l'Union européenne ou des États-Unis après la date d'entrée en vigueur. Vous disposerez et maintiendrez, pendant toute la durée du présent Contrat, des procédures et contrôles appropriés pour garantir et démontrer votre conformité à la présente section 13.2. Chaque partie informera sans délai l'autre partie si elle a enfreint la présente section ou si un tiers dispose de motifs raisonnables de prétendre qu'elle l'a enfreinte. En cas de manquement de votre part à la présente section 13.2, nous serons en droit de suspendre immédiatement votre utilisation des Services dans la mesure où nous le jugerons nécessaire, sans préavis, et/ou de résilier le Contrat avec effet immédiat moyennant notification écrite à votre intention. Vous vous engagez à indemniser (et à tenir indemnisés) Sage ainsi que nos dirigeants, administrateurs, employés, avocats et agents contre tout préjudice découlant de ou lié à votre manquement (ou à celui de vos Utilisateurs) à la présente section 13.2.

13.3. Vous apporterez votre concours à tout processus de diligence raisonnable auquel nous pourrions vous demander de participer de temps à autre afin de confirmer votre conformité au présent Contrat et à la présente section 13. Vous nous fournirez toute la coopération, les informations et l'assistance raisonnables liées à nos processus de diligence raisonnable à toutes fins, y compris, sans s'y limiter, pour nous aider à établir la propriété et à identifier tout territoire sur lequel vous et tout ou partie de vos Utilisateurs utilisez et accédez aux Services. Si vous ne vous soumettez pas à un tel processus et/ou ne fournissez pas les informations requises, cela constituera une violation substantielle du présent Contrat, et nous aurons le droit de résilier le présent Contrat immédiatement moyennant notification écrite à votre intention.

13.4. Utilisateurs du gouvernement américain. Les Services et nos Informations confidentielles sont des produits commerciaux. S'ils sont utilisés par le gouvernement américain ou pour son compte, les droits du gouvernement américain sur ceux-ci se limiteront à ceux spécifiés dans le présent Contrat, conformément aux dispositions du FAR 12.212 et du DFARS 227.7202-1 à 227.7202-4, selon le cas.

13.5. Concurrence déloyale. Vous ne pouvez pas utiliser les Services ni aucun élément que nous fournissons pour créer un produit ou un service concurrentiel, ni pour effectuer une analyse comparative avec un produit ou un service n'appartenant pas à Sage.

13.6. Cession. Aucune des parties ne peut céder les droits ou obligations découlant du présent Contrat sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, sauf si une partie cède le présent Contrat dans son intégralité dans le cadre d'une fusion, d'une acquisition, d'une scission, d'une réorganisation ou d'une restructuration d'entreprise, ou de la vente de la quasi-totalité de ses actifs. Toute tentative de cession non conforme au présent Contrat sera nulle et non avenue.

13.7. Recours non exclusifs. Sauf indication contraire expresse dans le présent Contrat, aucun recours prévu par le présent Contrat n'exclut tout autre recours disponible.

13.8. Tiers bénéficiaires. Certains Services peuvent être fournis par nos Sociétés affiliées. Dans ce cas, chacune de ces Sociétés affiliées sera un tiers bénéficiaire du présent Contrat dans la mesure où ces Services sont concernés. Sauf disposition expresse contraire du présent Contrat, une personne qui n'est pas partie au présent Contrat n'aura aucun droit de le faire valoir.

13.9. Intégralité du contrat. Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties sur l'objet des présentes et remplace tous les accords, négociations et discussions antérieurs ou contemporains, écrits ou oraux, entre les parties sur cet objet. Les parties reconnaissent qu'en concluant le présent Contrat, elles ne se sont pas fondées sur, et n'auront aucun droit ni recours à l'égard de, toute déclaration, assertion, assurance ou garantie autre que celles expressément prévues dans le présent Contrat. Rien ne limitera ni n'exclura la responsabilité de l'une ou l'autre des parties en cas de fraude.

13.10. Divisibilité. Si une disposition du présent Contrat est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cette disposition sera alors, dans la mesure du possible, interprétée de manière à refléter l'intention de la disposition initiale, toutes les autres dispositions du présent Contrat restant pleinement en vigueur.

13.11. Absence de partenariat ou de mandat. Chaque partie est un prestataire indépendant, et aucune des parties n'a le pouvoir d'agir au nom de l'autre. Aucune des parties ne se présentera comme mandataire, préposé, franchisé, coentrepreneur ou partenaire juridique de l'autre. Nous concluons le présent Contrat en tant que mandant et non en tant que mandataire d'une autre société Sage, et les réclamations au titre du présent

Contrat ne peuvent être formulées qu'à notre rencontre et non à l'encontre de l'une de nos sociétés affiliées.

13.12. Renonciation. Le fait pour une partie de ne pas exercer ou d'exercer avec retard un droit prévu par le présent Contrat ne saurait constituer une renonciation à ce droit. Il ne peut être renoncé à un droit que par écrit, au moyen d'un document signé par la partie qui y renonce.

13.13. Force majeure. Nonobstant toute disposition du présent Contrat, aucune des parties ne sera responsable envers l'autre dans la mesure où l'exécution de toute obligation prévue par le présent Contrat est retardée ou empêchée par un cas de force majeure.

13.14. Ordre de priorité. En cas de conflit ou d'incohérence explicite, l'ordre de priorité suivant s'appliquera : (i) l'avenant relatif à la protection des données ; (ii) votre Commande ; (iii) les présentes conditions (y compris toutes annexes ou pièces jointes) ; et (iv) la Documentation.

13.15. Mises à jour. Nous pouvons être amenés à mettre à jour les présentes conditions de temps à autre. Nous vous informerons de toute modification substantielle par e-mail ou par la publication d'un avis sur les Services. En continuant à accéder aux Services ou à les utiliser après cette notification, vous acceptez d'être lié par les conditions mises à jour. Cela dit, si les modifications ont un impact négatif significatif sur vous et que vous ne les jugez pas acceptables, vous devez nous en informer dans les 30 jours suivant la réception de la notification de modification. Si nous ne pouvons pas donner suite à votre objection, les conditions antérieures resteront en vigueur jusqu'à l'expiration de votre période d'abonnement en cours. Tout renouvellement d'abonnement sera régi par nos conditions alors en vigueur.

13.16. Absence de publicité. Aucune des parties ne fera de déclaration publique concernant le présent Contrat ou la relation entre les parties qui identifie l'autre partie sans le consentement écrit préalable de cette dernière, sauf que, tant que vous êtes client, Sage peut utiliser votre nom et votre logo dans sa liste de clients d'une manière qui ne suggère pas un soutien de votre part.

13.17. Droit applicable ; règlement des litiges. Le présent Contrat sera régi par le droit interne de la province de l'Ontario, sans égard à ses dispositions en matière de conflit de lois. Les parties conviennent de régler tous les litiges liés au présent Contrat par voie d'arbitrage individuel exécutoire devant un arbitre unique et s'engagent à ne pas intenter ni participer à une action collective. L'arbitrage sera administré par JAMS conformément à ses « Règles et procédures d'arbitrage complètes » et aux « Procédures accélérées » prévues dans ces règles, et se déroulera à Toronto, en Ontario. Toute contestation de l'arbitrabilité sera tranchée par l'arbitre.

La sentence arbitrale pourra faire l'objet d'un jugement exécutoire devant tout tribunal compétent. Si une partie sollicite une mesure injonctive auprès d'un tribunal, les parties consentent à la compétence exclusive et au lieu de juridiction des tribunaux fédéraux et provinciaux situés à Toronto, en Ontario. Pour éviter toute ambiguïté, la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

13.18. Notifications. Sauf disposition contraire du présent Contrat, toute notification requise en vertu du présent Contrat doit être faite par écrit et envoyée par courrier prépayé, par service de messagerie ou par courrier électronique à l'adresse de contact ou à l'adresse électronique communiquée en dernier lieu par écrit par la partie destinataire. Un avis sera réputé reçu : (i) s'il est envoyé par courrier prépayé, 48 heures après son dépôt à la poste ; (ii) s'il est envoyé par service de messagerie, le jour ouvrable suivant ; ou (iii) s'il est envoyé par e-mail, à 9 h, heure locale du destinataire, le jour ouvrable suivant l'envoi de l'e-mail, ou plus tôt si le destinataire en confirme la réception soit expressément, soit par son comportement.

13.19. Interprétation. Les titres sont fournis à titre indicatif uniquement et ne seront pas pris en compte dans l'interprétation. Les termes « tels que » et « y compris » n'impliquent aucune limitation. Le présent Contrat ne sera pas interprété à l'encontre de son rédacteur.

14. Conditions supplémentaires relatives aux produits

14.1. API et outils de développement. Si vous utilisez notre API pour connecter les Services à un service tiers ou si vous utilisez nos outils de développement pour créer des applications fonctionnant avec les Services, des conditions supplémentaires peuvent s'appliquer, notamment notre Contrat de licence de développeur et/ou notre Politique relative à AI Gateway. Nous pouvons mettre à jour les conditions relatives à l'API ou aux outils de développement à notre entière discrétion.

14.2. Composants téléchargeables. Certains modules des Services nécessitent que vous installiez un logiciel sur un ordinateur de bureau ou un appareil mobile (« Composants téléchargeables »). Les Composants téléchargeables constituent des « Services » au sens du présent Contrat. Les utilisateurs peuvent être amenés à activer certains Composants téléchargeables ; s'ils ne le font pas, les modules qui en dépendent ne fonctionneront pas, et nous n'en sommes pas responsables. Sous réserve que vous respectiez le présent Contrat, vos Utilisateurs autorisés peuvent télécharger, installer et exécuter les Composants téléchargeables d' sous forme exécutable sur des appareils pris en charge, uniquement dans le but

d'utiliser les modules auxquels vous êtes abonné. Outre les autres restrictions prévues dans le présent Contrat, vous ne devez pas traduire, désassembler, décompiler, déchiffrer ou procéder à une ingénierie inverse des Composants téléchargeables, ni permettre à un tiers de le faire, sauf si la législation applicable ou les conditions de licence de tout composant open source inclus l'autorisent expressément malgré cette restriction. Nous pouvons mettre à jour les Composants téléchargeables de temps à autre. Toutes les copies des Composants téléchargeables sont concédées sous licence, et non vendues, et sont protégées par la législation applicable, y compris les lois américaines et étrangères sur le droit d'auteur et les traités internationaux. Ces licences prennent fin à la première des deux dates suivantes : la résiliation ou l'expiration du présent Contrat, ou celle de votre abonnement au(x) module(s) concerné(s). À l'expiration d'une licence, vous devez cesser d'utiliser les Composants téléchargeables et supprimer sans délai toutes les copies en votre possession ou sous votre contrôle, ou celles de vos Utilisateurs. Aucun accord de niveau de service ne s'applique aux Composants téléchargeables ni au fonctionnement de tout module qui en dépend, en tout ou en partie.

14.3. Conditions particulières relatives aux produits. Certains Services ou modules — notamment les Services de paie Sage, les Services de gestion des dépenses Sage et les Services HCM Sage — peuvent être soumis à des conditions supplémentaires. Lorsque vous acceptez ces conditions par écrit, elles font partie intégrante du présent Contrat. Si vous vous abonnez aux Services Sage People, les conditions de la plateforme Salesforce disponibles à l'adresse <https://www.sage.com/fr-ca/informations-legales/conditions-generales/produits-et-de-services/sage-intacct/> sont intégrées par référence et s'appliquent à ces services.

15. Achat auprès d'un partenaire

15.1. Achat auprès d'un revendeur agréé. Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent si vous souscrivez un abonnement aux Services par l'intermédiaire d'un revendeur agréé (tel qu'un VAR) (ci-après le « Revendeur ») : si vous passez une commande pour les Services auprès d'un Revendeur, alors (i) ce document constituera une Commande au sens du présent Contrat, (ii) vos obligations de paiement au titre de cette Commande seront envers le Revendeur, (iii) vous consentez à ce que nous partagions les Données d'utilisation avec le Revendeur conformément à la section 5 ci-dessus, et (iv) votre acceptation de cette Commande vaudra acceptation du présent Contrat entre vous et nous pour la fourniture des Services, mais toute transaction intervenant exclusivement entre vous et le

Revendeur (telle que des services professionnels fournis par le Revendeur ou d'autres Services tiers vendus par le Revendeur) ne fera pas partie du présent Contrat. L'assistance technique de premier niveau pour les Services sera fournie par le Revendeur, sauf indication contraire dans la Commande. Le non-paiement des frais dus à un Revendeur au titre d'une Commande constitue une violation substantielle du présent Contrat. Si vous accordez à un Revendeur l'accès aux Données client ou à votre compte de Services, cet accès vaudra consentement à la divulgation des Données client au Revendeur conformément à la section 6 ci-dessus, et il vous incombera de mettre fin à cet accès.

15.2. Achat par l'intermédiaire d'un partenaire SIA.

Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent si vous achetez un abonnement aux Services par l'intermédiaire d'un partenaire Sage Intacct Advisory (« SIA ») agréé : si vous achetez les Services auprès d'un partenaire SIA, alors (i) vos obligations de paiement relatives à cet achat s'appliquent au partenaire SIA et la section 4 (Frais et paiement) du présent Contrat ne s'applique pas à vous, (ii) vous consentez à ce que nous partagions les Données d'utilisation avec le partenaire SIA conformément à la section 5 ci-dessus, et (iii) votre acceptation du bon de commande relatif à cet achat vaudra acceptation du présent Contrat entre vous et nous pour la fourniture des Services, mais toute transaction intervenant exclusivement entre vous et le partenaire SIA (telle que les services comptables fournis par le partenaire SIA ou d'autres Services tiers vendus par ce dernier) ne fera pas partie du présent Contrat. L'assistance relative aux Services sera fournie par le partenaire SIA, sauf indication contraire dans un cahier des charges conclu entre vous et nous. Le non-paiement des frais dus à un partenaire SIA au titre des Services constitue une violation substantielle du présent Contrat. En achetant les Services par l'intermédiaire d'un partenaire SIA, vous avez consenti à la divulgation des Données client au partenaire SIA conformément à la section 6 ci-dessus.